



Certificat de nationalité française

Par **magdelina7**, le **26/11/2014** à **15:57**

Bonjour, je suis née en 1960 en France, suis venue en 1985 travailler au Gabon mon fils est né en 1990 de père gabonais sans l'avoir déclaré au Consulat, j'ai dû à mon niveau faire un dossier pour mon CNF que j'ai obtenu après 4 mois d'attente pour mon fils né en 1990 j'ai envoyé son dossier en recommandé en Janvier 2014 en Septembre 2014, le consulat de France de Libreville m'a demandé en urgence le nom, prénom date et lieu de naissance de mon fils que leur demandait le service d'état civil de Nantes en France ce que j'ai fait et sommes tjrs en attente, que dois je penser? Le hic en discutant avec un agent du Consulat il manque une signature sur l'acte de naissance de mon fils dû à la négligence des agents de la mairie qui l'ont reconnu au niveau des parents sur ce ils m'ont établi un autre acte de naissance avec la signature manquante que dois je faire? Si le srce d'état civil de Nantes en France a contacté le consulat ils ont dû le constater normalement ou dois je envoyer l'acte en recommandé conseiller moi merci nous voulons rejoindre ma famille en France, merci Nathalie